



Rapport d'activités 2014

Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord
5, rue du Bas
59320 Radinghem en Weppes
<http://www.usan.fr>



Sommaire

1^{ère} Partie - Rapport Administratif - Présentation et organisation de l'USAN

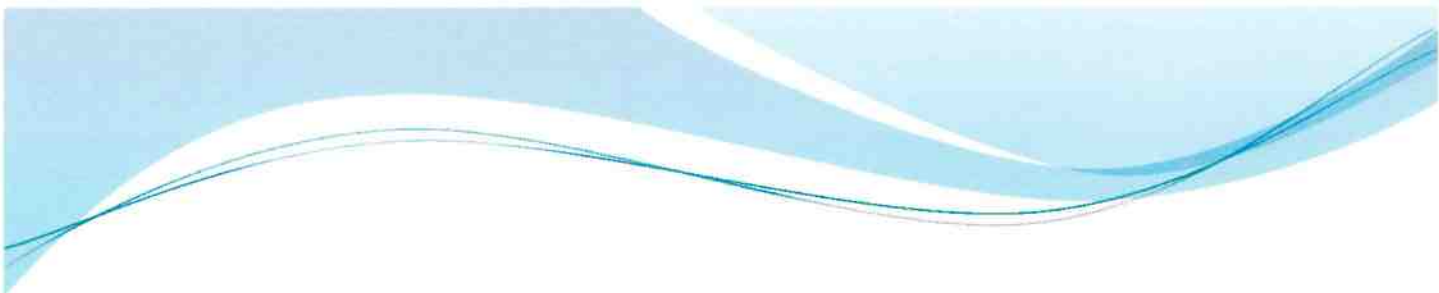
I. <u>Présentation</u>	page 3
II. <u>Les instances de l'USAN en 2014</u>	page 4
1/ Les communes membres	page 4
2/ Composition du Bureau de l'USAN au 31/12/2014	page 6
3/ Composition du Comité Syndical au 31/12/2014	page 7
III. <u>l'organisation administrative</u>	page 10
1/ Organigramme	page 10
2/ Présentation des Directions	page 11

2^{ème} Partie - Rapport Technique – Bilans de travaux 2014 présentés par direction

I. Direction de la Stratégie Environnementale et Foncière	page 17
II. Direction des Infrastructures Hydrauliques	page 34
III. Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Réseaux	page 40

3^{ème} Partie - Rapport Financier

I. <u>Budget de l'USAN</u>	
Présentation Générale du Compte administratif 2014	
1/ Vue d'ensemble	page 46
2/ Section de fonctionnement – Chapitres	page 47
3/ Section d'investissement – Chapitres	page 48
II. <u>Budget annexe de l'USAN</u>	
Présentation Générale du Compte administratif 2014	
1/ Vue d'ensemble	page 49
2/ Section de fonctionnement – Chapitres	page 50
3/ Section d'investissement – Chapitres	page 51
III. <u>Liste des Marchés Publics</u>	page 52



1^{ère} Partie

Rapport Administratif

Présentation et organisation de l'USAN

I. Présentation	page 3
II. Les instances de l'USAN en 2014	page 4
1/ Les communes membres	page 4
2/ Composition du Bureau de l'USAN au 31/12/2014	page 6
3/ Composition du Comité Syndical au 31/12/2014	page 7
III. L'organisation administrative	page 10
1/ Organigramme	page 10
2/ Présentation des Directions	page 11



Présentation et organisation de l'USAN

I. Présentation

L'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN), dont le siège est à Radinghem-en-Weppes (59320), est un établissement public reconnu par arrêté préfectoral du 17 août 1966 et par arrêté préfectoral du 5 mai 2014 portant approbation des statuts suite à la fusion au 1er janvier 2014.

Dans un objectif de lutte contre les inondations, l'USAN entretient et aménage un réseau de plus de 1 000 km de cours d'eau. L'USAN a également mis en place une stratégie de lutte contre les espèces invasives.

❑ L'USAN regroupe 8 Commissions de Bassin pour qui elle gère des cours d'eau non domaniaux

- La Commission de Bassin des vallées de la Lys et de la Deûle
- La Commission de Bassin de l'Yser
- La Commission de Bassin de la Bourre
- La Commission de Bassin d'Estaires et environs
- La Commission de Bassin de la becque de Saint Jans Cappel
- La Commission de Bassin de Phalempin
- La Commission de Bassin de la Longue Becque
- La Commission de Bassin de la Libaude

▪ **Reconnu comme Syndicat Mixte (arrêté préfectoral du 11 décembre 2007), l'USAN propose l'adhésion « à la carte » pour 3 compétences :**

- Hydraulique (entretien et aménagements des cours d'eau et lutte contre les inondations)
- Participation aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Lutte contre les espèces invasives

▪ **L'USAN en quelques chiffres :**

Communes adhérentes : **130**

Longueur du réseau de cours d'eau géré :

- **1 231,06 Kms**

Superficie : (Bassin Versant global) :

- **111 068 Ha**

Au 01/01/2015, le comité syndical comprend 58 membres titulaires élus par 10 collèges électoraux composés par 2 délégués désignés par chacune des 131 communes.

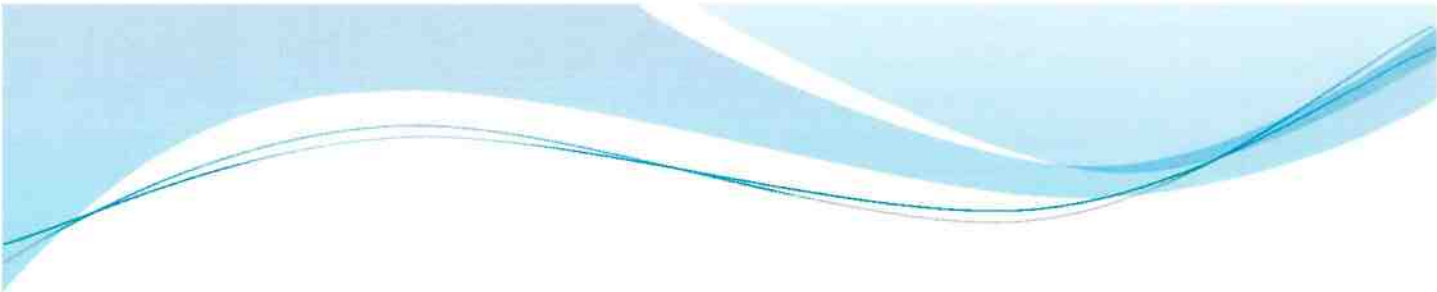
Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, l'USAN emploie 35 agents administratifs et techniques, encadrés par le Directeur Général des Services.



II. Les instances de l'USAN en 2014

1/ Les communes membres

- | | | |
|-------------------------|------------------------|-----------------------------|
| ➤ Allennes-les-Marais | ➤ Deûlémont | ➤ Hallennes-lez-Haubourdin |
| ➤ Anstaing | | ➤ Hantay |
| ➤ Arnèke | | ➤ Hardifort |
| ➤ Aubers | ➤ Ebblinghem | ➤ Haubourdin |
| | ➤ Eecke | ➤ Haverskerque |
| ➤ Bailleul | ➤ Englos | ➤ Hazebrouck |
| ➤ Baisieux | ➤ Ennetières-en-Weppes | ➤ Herlies |
| ➤ Bambecque | ➤ Erquinghem-le-Sec | ➤ Herzeele |
| ➤ Bavinchove | ➤ Erquinghem-Lys | ➤ Hondegheem |
| ➤ Beaucamps-Ligny | ➤ Escobecques | ➤ Hondschoote |
| ➤ Berthen | ➤ Esquelbecq | ➤ Houplin-Ancoisne |
| ➤ Blaringhem | ➤ Estaires | ➤ Houplines |
| ➤ Boeschepe | | ➤ Houtkerque |
| ➤ Boëseghem | | |
| ➤ Bois-Grenier | ➤ Flêtre | ➤ Illies |
| ➤ Bollezeele | ➤ Fleurbaix | |
| ➤ Bondues | ➤ Forest-sur-Marque | ➤ La Bassée |
| ➤ Borre | ➤ Fournes-en-Weppes | ➤ La Chapelle-d'Armentières |
| ➤ Bousbecque | ➤ Frelinghien | ➤ La Gorgue |
| ➤ Broxeele | ➤ Fretin | ➤ Lambersart |
| ➤ Buysscheure | ➤ Fromelles | ➤ Laventie |
| | | ➤ Le Doulieu |
| ➤ Caëstre | ➤ Godewaersvelde | ➤ Le Maisnil |
| ➤ Camphin-en-Carembault | ➤ Gondecourt | ➤ Lederzeele |
| ➤ Cassel | | ➤ Ledringhem |
| ➤ Chemy | | ➤ Linselles |
| ➤ Comines | | ➤ Lompret |
| | | ➤ Lorgies |
| | | ➤ Lynde |

- 
- Marquette-lez-Lille
 - Marquillies
 - Merris
 - Merville
 - Méteren
 - Morbecque

 - Neuf-Berquin
 - Neuve-Chapelle
 - Nieppe
 - Noordpeene

 - Ochtezeele
 - Oost-Cappel
 - Oudezeele
 - Oxelaëre

 - Pérenchies
 - Phalempin
 - Pradelles
 - Prêmesques

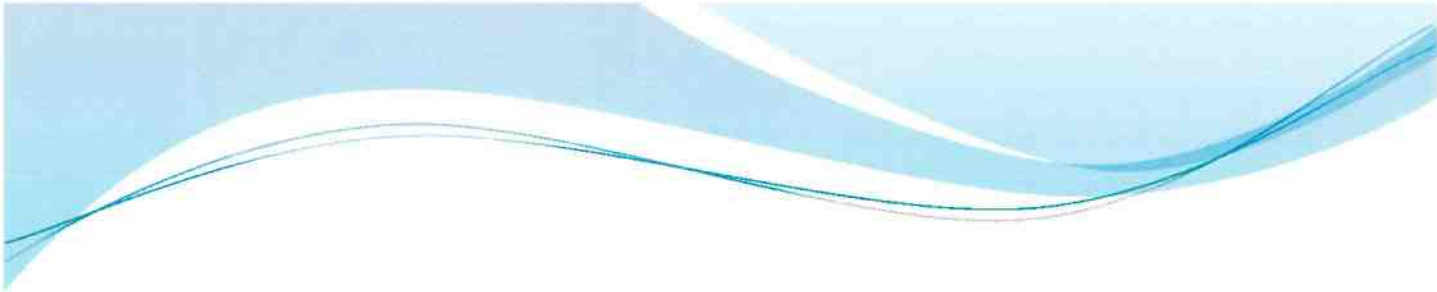
 - Quesnoy-sur-Deûle

 - Radinghem-en-Weppes
 - Renescure
 - Rexpoède
 - Roncq
 - Rubrouck
- Saily-sur-la-Lys
 - Sainghin-en-Weppes
 - Sainte-Marie-Cappel
 - Saint-Jans-Cappel
 - Saint-Sylvestre-Cappel
 - Salomé
 - Santes
 - Seclin
 - Sercus
 - Staple
 - Steenbecque
 - Steenvoorde
 - Steenwerck
 - Strazeele

 - Terdeghem
 - Thiennes
 - Tressin

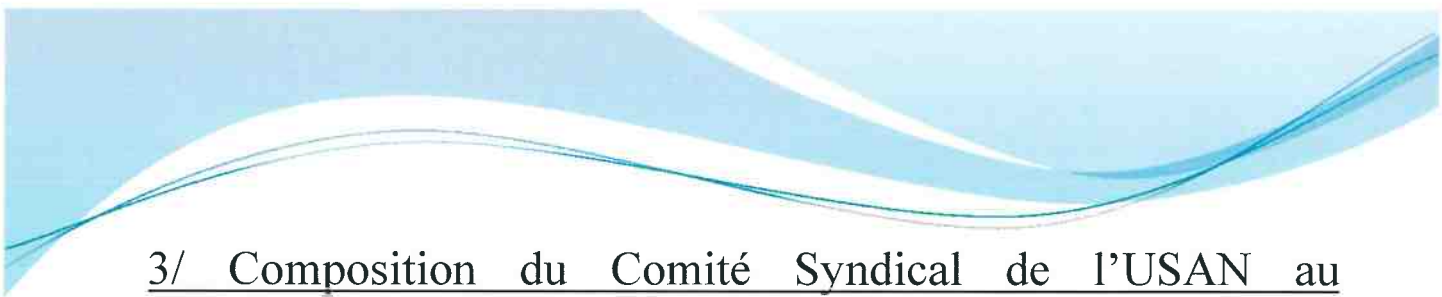
 - Verlinghem
 - Vieux-Berquin
 - Volckerinckhove
- Wallon-Cappel
 - Wambrechies
 - Warneton
 - Wavrin
 - Wemaers-Cappel
 - Wervicq-Sud
 - West-Cappel
 - Wicres
 - Willems
 - Winnezele
 - Wormhout
 - Wylder

 - Zegerscappel
 - Zerbezele
 - Zuytpeene



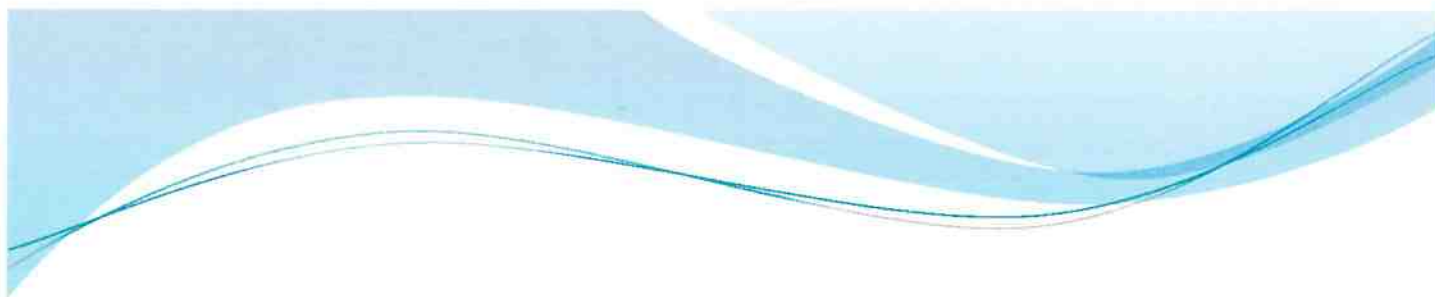
2/ Composition du Bureau de l'USAN au 31/12/2014

Monsieur	Etienne	BAJEUX	Président
Monsieur	Jacques	DRIEUX	1 ^{er} Vice Président
Monsieur	Jean-Jacques	DEWYNTER	Vice Président
Monsieur	Thierry	LAZARO	Vice Président
Monsieur	Bernard	BAES	Vice Président
Monsieur	Joël	DEVOS	Vice Président
Monsieur	Jean-Noël	TANCRE	Vice Président
Monsieur	André	BAES	Vice Président
Monsieur	Jacques	HOUSSIN	Vice Président
Madame	Edith	STAELEN	Vice Présidente
Monsieur	Christophe	DEBREU	Vice Président
Monsieur	Michel	DESMAZIERES	Membre du Bureau
Monsieur	Henri	CARON	Membre du Bureau
Monsieur	Fabrice	DELANNOY	Membre du Bureau
Monsieur	Gilbert	VAN STAEN	Membre du Bureau
Madame	Monique	CARON	Membre du Bureau

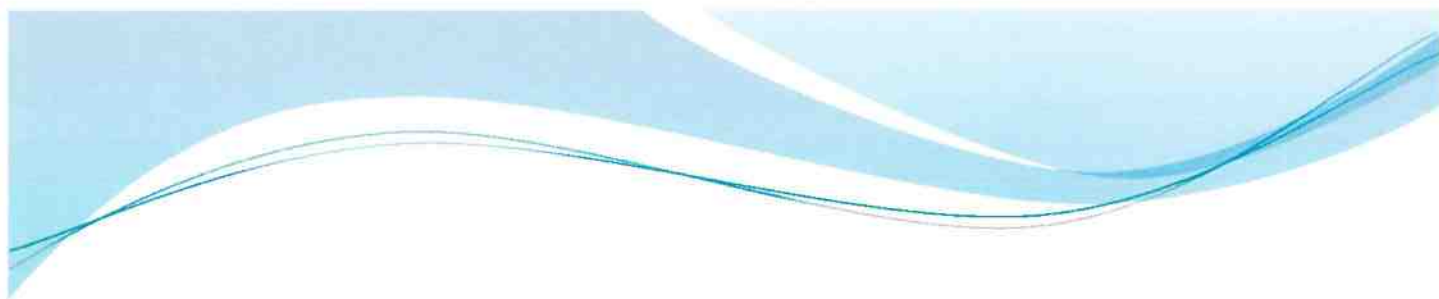


3/ Composition du Comité Syndical de l'USAN au 31/12/2014

Lys Deûle	Monsieur	HOUSSIN	Jacques	Verlinghem
	Monsieur	BAJEUX	Etienne	Radinghem-en-Weppes
	Monsieur	DELAVAL	Jean-Louis	Englos
	Monsieur	DAMBRE	Thierry	Ennetières en Weppes
	Monsieur	LEBLEU	Bernard	Fromelles
	Monsieur	TURPIN	Edmond	La Gorgue
	Monsieur	ODEN	Jean-Marie	Wambrechies
	Monsieur	BURETTE	Jean-Marc	Fleurbaix
	Monsieur	CARDON	Jean-Paul	Wavrin
	Monsieur	LEROY	André	Comines
	Monsieur	DUBURCQ	Jean-Pierre	Erquinghem-Lys
	Monsieur	HEMELSDAEL	Eric	Deûlemont
	Monsieur	BOONAERT	Jean-Philippe	Laventie
	Monsieur	GRUSON	Jean	Erquinghem-Lys
Bourre	Monsieur	DEWYNTER	Jean-Jacques	Steenbecque
	Monsieur	DEBREU	Christophe	Pradelles
	Monsieur	DARQUES	Jérôme	Morbecque
	Monsieur	DUQUENNE	Henri-Joseph	Thiennes
	Monsieur	HERNU	Jacques	Estaires
	Monsieur	GALLOIS	Jean-Michel	Haverskerque
	Monsieur	TRAISNEL	Olivier	Wallon Cappel
	Monsieur	CAPPAERT	Jean-Luc	Hondeghem
Estaires	Monsieur	CRINQUETTE	Philippe	Caestre
	Monsieur	BAES	Bernard	Estaires
	Monsieur	CARON	Henri	Le Doulieu
	Monsieur	MERLIN	Frédéric	Flêtre
	Monsieur	VISTE	Jean-Pierre	Merris
	Madame	DELANNOYE	Jeanne-Marie	Méteren
	Monsieur	CREPIN	Maxime	Neuf-Berquin
	Monsieur	VERRIER	Jean-Michel	Méteren
Estaires	Monsieur	DELFOLIE	Yves	Merris



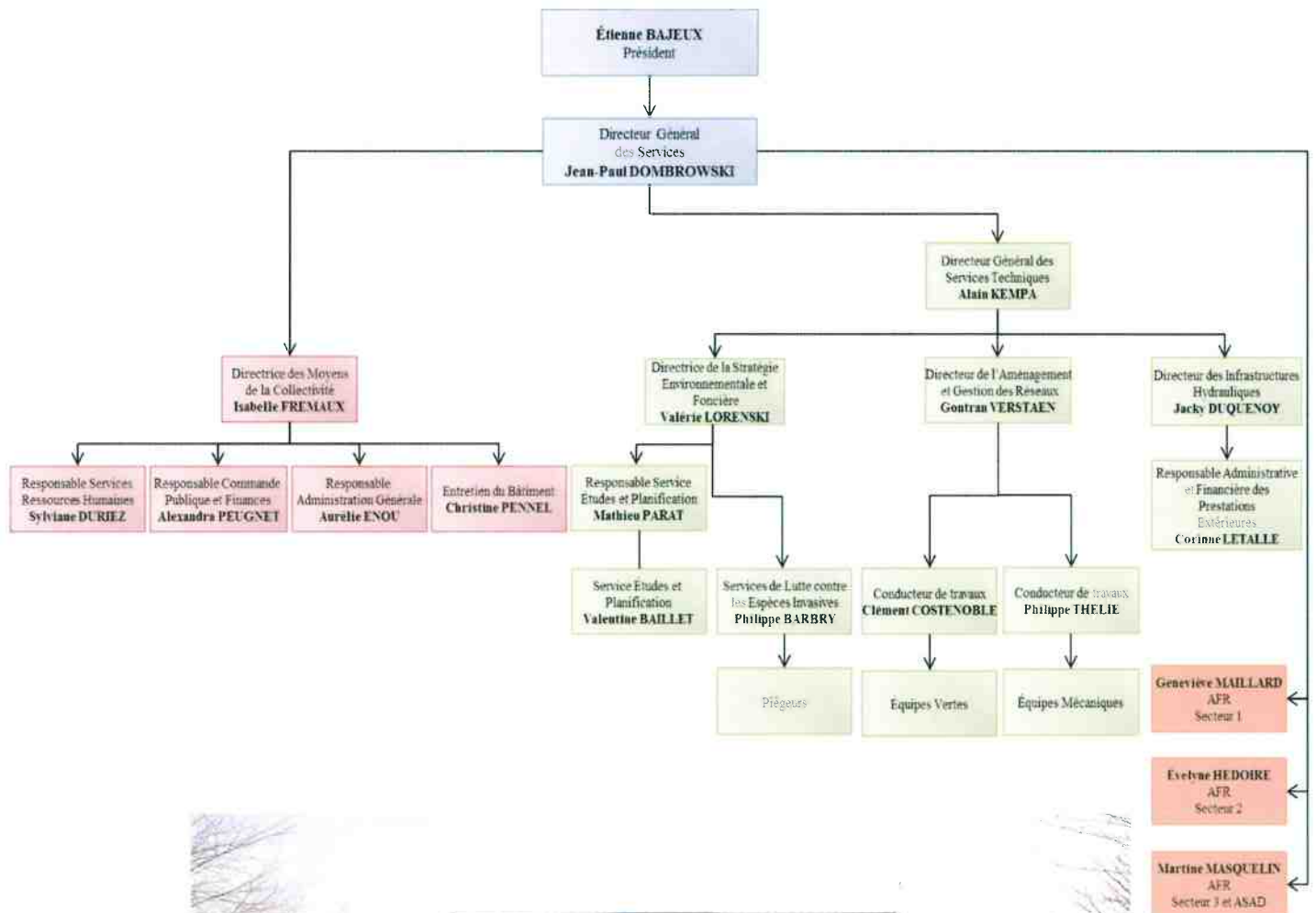
Saint Jans Cappel	Monsieur	DEVOS	Joël	Steenwerck
	Monsieur	DELANNOY	Fabrice	Nieppe
	Monsieur	BOULINGUIEZ	Jean-Marie	Bailleul
	Monsieur	PARENT	Alain	Berthen
	Monsieur	TERRIER	Elie	Saint Jans Cappel
	Madame	MOONE	Patricia	Berthen
Phalempin	Monsieur	LAZARO	Thierry	Phalempin
	Monsieur	DESMAZIERES	Michel	Gondecourt
	Monsieur	HOTTIN	Jean-Paul	Camphin-en-Carembault
	Madame	LEFEBVRE	Brigitte	Chemy
	Madame	GANTIEZ	Dominique	Houplin Ancoisne
	Monsieur	MANGEZ	Pascal	Seclin
	Madame	SION	Colette	Camphin-en-Carembault
	Monsieur	LEVECQ	Guillaume	Gondecourt
Yser	Monsieur	DRIEUX	Jacques	Noordpeene
	Madame	STAELEN	Edith	Steenvoorde
	Madame	CARON	Monique	Staple
	Monsieur	MARIS	Gérard	Godewaersvelde
	Monsieur	BONDUEUX	Alain	Bambecque
	Monsieur	DELIASSUS	Christian	Ledringhem
	Monsieur	BEUN	Bernard	Terdeghem
	Monsieur	CUVELIER	Jean-Jacques	Bavinchove
	Monsieur	DENAES	Régis	Oudezeele
	Monsieur	DECANTER	Bertrand	Bollezeele
	Monsieur	BEUN	Matthias	Cassel
	Monsieur	DEGRAEVE	Vincent	Oxelaere
	Monsieur	HEYMAN	François	Winnezeele
	Madame	DECLERCK	Myriam	Winnezeele



Longue Becque	Monsieur BAES	André	Renescure
	Monsieur DECOUVELAERE	Edgard	Lynde
	Monsieur PAUWELS	Frédéric	Ebblinghem
	Madame KEIGNAERT	Sandrine	Ebblinghem
Libaude	Monsieur TANCRE	Jean-Noël	Marquillies
	Monsieur VAN STAEN	Gilbert	Wicres
	Monsieur HUMEZ	Bernard	Hantay
	Monsieur ROLLAND	Eric	Sainghin-en-Weppes
	Monsieur DROLEZ	Jean-Marc	Salomé
	Monsieur SECQ	Jean-Marc	Marquillies
compétence 2	Monsieur VERMERSCH	Jérôme	Hondschoote
	Monsieur SAISON	Hervé	Hondschoote
compétence 3	Monsieur HOCEDEZ	Bernard	Lorgies
	Monsieur JONVILLE	Yves	Willems
	Monsieur MESTDAGH	Jean	Allennes les Marais

III. l'organisation administrative

1/ Organigramme



2/ Présentation des Directions

Direction Général des Services : Jean-Paul DOMBROWSKI

Direction Général des Services Techniques : Alain KEMPA

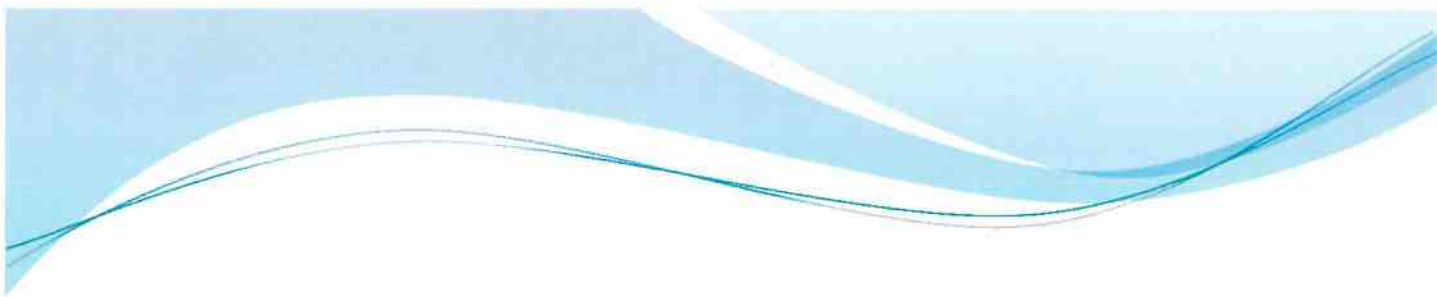
Direction de la Stratégie Environnementale et Foncière : Valérie LORENSKI

La Direction de la Stratégie Environnementale et Foncière pilote les études préalables nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien ou de restauration des cours d'eau.

Cette Direction assure également la prise en compte des problématiques environnementales dans les projets hydrauliques de l'USAN notamment au travers de la réalisation de plans et programmes tels que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser ou les Plans de Gestion Ecologique des cours d'eau.

Pour assurer le maintien de la biodiversité, le service de lutte contre les espèces invasives est hébergé au sein de cette direction.





Direction des Infrastructures Hydrauliques : Jacky DUQUENOY

La Direction des Infrastructures Hydrauliques gère les projets de grandes ampleurs tels que les bassins de rétention, les zones d'expansion des crues, la rénovation des ouvrages, etc... de la conception jusqu'au suivi de chantier.

Cette direction émet également des avis techniques sur différents projets qui impactent les cours d'eau gérés par l'USAN comme les rejets d'eaux pluviales lors de travaux de construction, les ouvrages d'art, les canalisations...



Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Réseaux : Gontran VERSTAEN

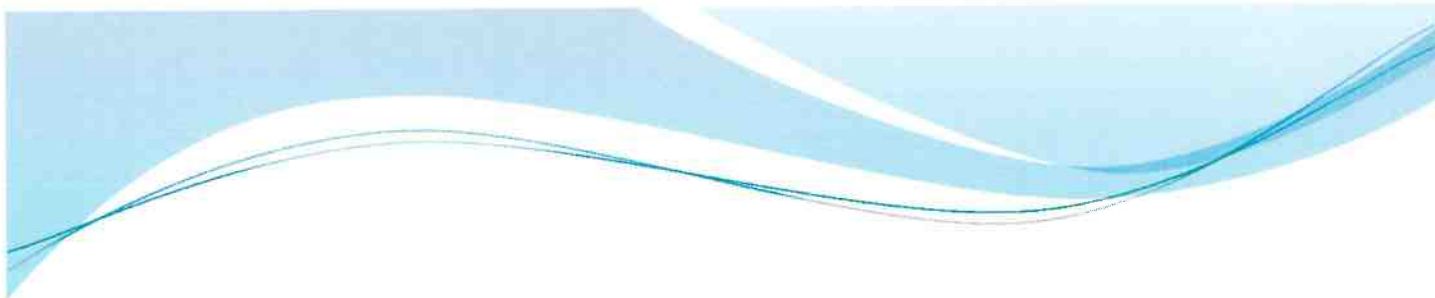
La Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Réseaux assure les missions opérationnelles de l'USAN sur le terrain concernant l'entretien régulier des cours d'eau.

Cette direction gère :

- les travaux de faucardement et de défenses de berges,
- les travaux ponctuels de taille de la végétation,
- la mise en œuvre des futurs plans de gestion et de restauration des cours d'eau.

Pour mener à bien ces missions, sous l'égide du Directeur et de 2 conducteurs de travaux, 4 équipes de terrain sont déployées sur le territoire.





Direction des Moyens de la Collectivité : Isabelle FREMAUX

Cette direction gère 4 domaines:

- **Finances** : Le Service des finances prépare, met en forme, suit et contrôle l'exécution des documents budgétaires. Parmi ceux-ci on trouve le budget primitif, les décisions modificatives et le compte administratif. Il a en charge également la gestion financière de la trésorerie, les emprunts, la programmation pluriannuelle des investissements et la comptabilité analytique.

- **Ressources Humaines** : Le Service des Ressources Humaines gère la paie et son application et met en œuvre les moyens de gestion individuelle et collective du personnel.

Le service assure auprès des salariés un rôle de conseil et d'assistance dans le domaine de la gestion des carrières (promotions, retraite ...). Le service des ressources humaines est enfin responsable du développement des compétences (formation, apprentissage...).

- **Marchés publics** : Le service des commandes publiques a en charge le lancement des procédures de marchés publics, leur suivi et leur contrôle.

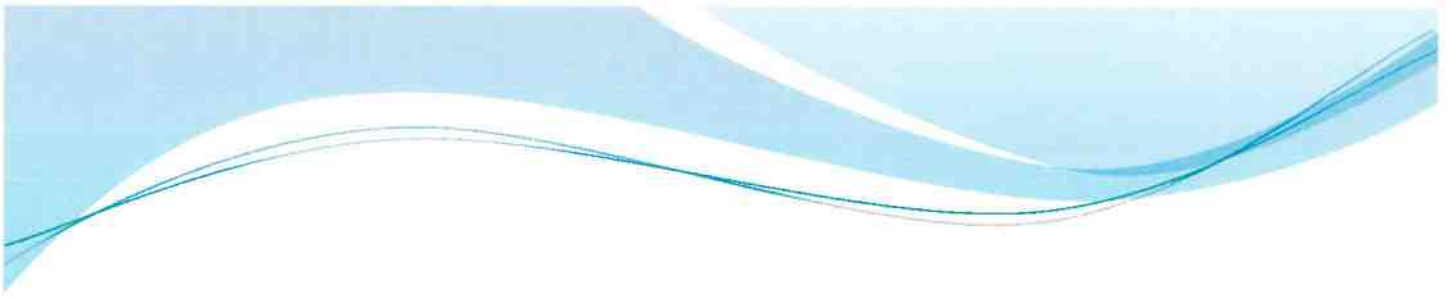
- **Administration générale** : Le service assure le contrôle et l'élaboration de certains actes (délibérations, arrêtés, décisions du Président, rapports...)



L'USAN, Prestataire de Services

Au-delà de ses propres compétences, l'USAN a développé depuis de nombreuses années un partenariat étroit avec de nombreuses institutions et associations pour lesquelles elle assure un travail administratif financier et technique.

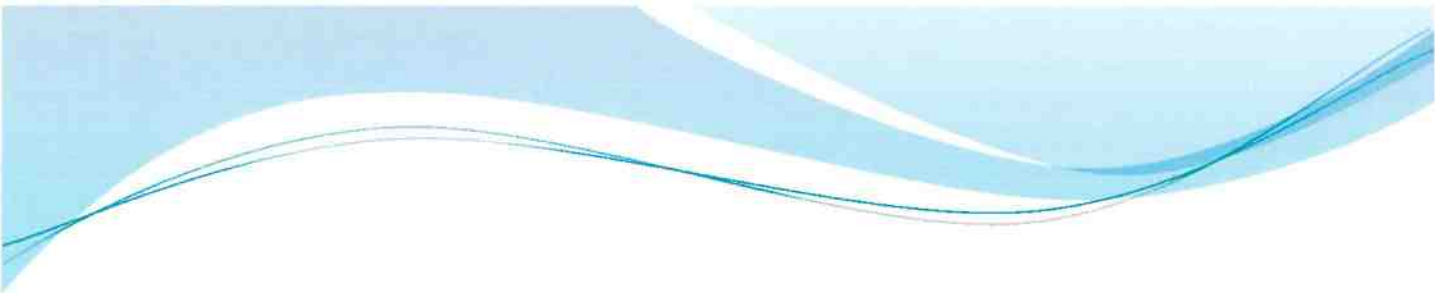
Ces prestations sont réalisées notamment pour le compte d'une soixantaine d'Associations Foncières de Remembrement, 3 Associations Syndicales Autorisées de Drainage, la 4^{ème} Section des Wateringues et 3 autres Syndicats Intercommunaux.



2^{ème} Partie

Rapport Technique sur le territoire de l'USAN Bilans de travaux 2014 présentés par direction

I. Direction de la Stratégie Environnementale et Foncière	page 17
II. Direction des Infrastructures Hydrauliques	page 34
III. Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Réseaux	page 40



I. Direction de la Stratégie Environnementale et Foncière - Bilan des activités 2014

1) ETUDES

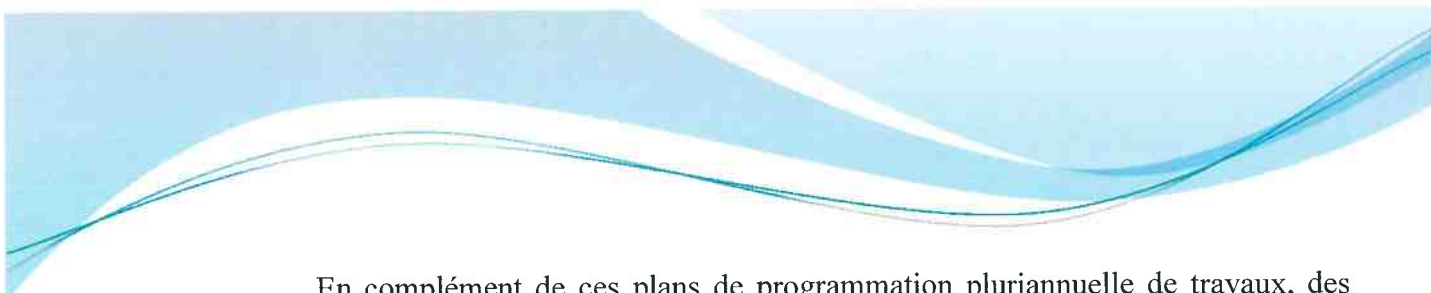
Les études d'élaboration des plans de gestion et les dossiers loi sur l'eau sont les principales études menées en 2014.

Les plans de gestion des cours d'eau sont destinés à programmer les actions d'entretien et de restauration des cours d'eau gérés par l'USAN pour les 5 prochaines années. Elaborés dans le respect des réglementations en vigueur et avec le soutien financier de nombreux partenaires, ces études visent un objectif d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (23/10/2000) tout en assurant la gestion des écoulements et la lutte contre les inondations, mission principale de l'USAN.

La quasi-totalité du territoire de compétence de l'USAN est désormais pourvu d'un plan de gestion. Les deux derniers plans de gestion à lancer sont celui de la Libaude, dont les communes et le réseau ont été intégrés à l'USAN en 2014 et celui de la Naviette, pour lequel une étude est en cours en vue de la protection des champs captant du sud de la Métropole Lilloise.

Récapitulatif et avancée des Plans de Gestion au 31/12/2014

Plan de Gestion	Début de l'étude	Linéaire concerné en km	Etat de la démarche au 31/12/14	
			Partie ETUDE	Partie REGLEMENTAIRE
Méteren Becque	2009	48.75	Terminée Validée par le SIA Estaires en mars 2011	Actuellement en consultation administrative
Bourre	2010	27.5	Terminée Validée par le SIA Bourre en mars 2012	Dossier déposé au service de police de l'eau en mai 2012
Frênelet	2010	52	Terminée Validée par le SIA Lys Deule en septembre 2011	Etude d'impact réalisée en 2014. dépôt en police de l'eau en août 2014.
Nieppe/ Canal Hazebrouck	2010	52	Terminée Validée par le SIA Bourre en mars 2012	Correction des remarques sur l'étude d'impact
Yser	2011	160	Terminée Validée par le SIA Yser en décembre 2013	Dossier déposé au service de police de l'eau en avril 2014
Grande Becque Saint Jans	2011	47	Terminée Validée par le SIA Saint Jans en novembre 2012	Dossier déposé au service de police de l'eau en juillet 2013
Plate Becque Borre Becque	2011	97	Terminée Validée par le SIA Bourre en novembre 2012	Dossier déposé au service de police de l'eau le 30 juillet 2013
Lys / Deûle	2011	385	Terminée Validation du SIA Lys Deule en novembre 2012	Réalisation de l'étude d'impact en 2014. Actuellement en consultation administrative.
Longue Becque et Melde	2013	60	Terminée Validation en février 2014	Dossier loi sur l'eau et étude d'impact réalisés en 2014

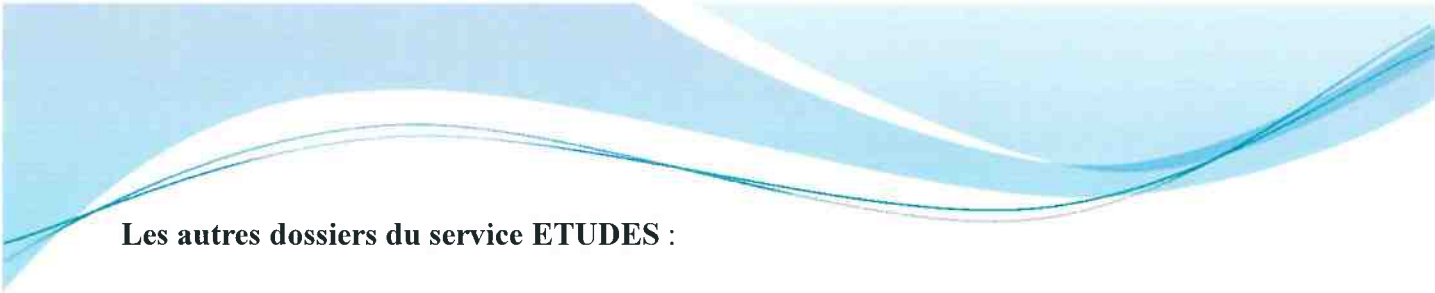


En complément de ces plans de programmation pluriannuelle de travaux, des dossiers de travaux réguliers ou urgents sont traités directement par la réalisation de dossier loi sur l'eau dits de déclaration ou d'autorisation selon les seuils fixés par la nomenclature du R214-1 du code de l'environnement.

En 2014, les dossiers suivants ont été traités :

- Dossier loi sur l'eau de déclaration : réfection d'un pont sur la Rivière des Layes à Aubers (autorisé en février 2014)
- Dossier loi sur l'eau de déclaration : défense de berges sur la Longue Marque (autorisé en avril 2014)
- Dossier loi sur l'eau : défense de berges de la Becque du Becquerel
- Dossier d'urgence : suite aux crues de juillet 2014, la procédure d'urgence a été sollicitée de manière exceptionnelle sur les défenses de berges de la Grande Steenbecque (Morbecque/Steenbecque), la Papelutte (Blaringhem), la Becque du Champ du Plouche (Blaringhem), la Borre Becque (Lynde), la Longue Becque (Lynde)
- Becque du Becquerel : dossier de déclaration pour défenses de berges (autorisé en mars 2014)
- Dossier loi sur l'eau : tunage sur la Becque de la Warnave et la Becque de Nieppe à Nieppe (autorisé en début d'année 2014)
- Dossier loi sur l'eau pour le curage de la Basile Becque (déclaration – juillet 2014) ==> refus du service du police de l'eau : dossier à joindre au plan de gestion de la Grande Becque de Saint Jans
- Dossier loi sur l'eau : un curage sur la Bush Becque (déclaration – autorisé en début d'année 2014)
- Dossier loi sur l'eau : défenses de berges sur la Becque d'Houtkerque (déclaration) ==> opposition de la DDTM sur le dossier en raison des seuils réglementaires : le dossier est joint au plan de gestion de l'Yser

Pour la confection de ces dossiers, le service études déploie des moyens techniques en régie ou en prestation pour la réalisation d'études topographiques et de nivellement, d'études écologiques faunistiques et floristiques ainsi que des analyses de la qualité des sols et des sédiments.



Les autres dossiers du service ETUDES :

Le service ETUDES a participé au suivi des études menées par les autres organismes du territoire et également la démarche mise en œuvre pour la directive cadre européenne « inondation » 2007/60/CE. Ce suivi comprend les études suivantes :

- Etude de conception hydraulique d'un aménagement sur la Forêt de Nieppe
- Suivi des réunions sur la mise en place du Plan de Gestion des risques d'inondations dans le bassin Artois-Picardie avec les Stratégies Locales de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) sur les Territoires à Risques Importants (TRI)
- Les réunions de préparation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- Les réunions de préparation du futur PAPI 3 de la Lys
- La préparation du PAPI de l'Yser
- Les réunions des Plans de Prévention des Risques (PPR) d'inondations de la Marque et de Lille Nord Ouest.

2) Foncier et urbanisme :

En 2014, plusieurs dossiers de révision de Plans Locaux d'Urbanisme ont été suivis (Terdeghem, Méteren) afin d'assurer une cohérence entre la politique d'urbanisme, la nécessité d'entretien des cours d'eau et les dispositions du futur SAGE de l'Yser (sur le bassin versant de l'Yser).

Pour poursuivre la réflexion engagée en 2013 sur le foncier mobilisé dans le cadre de l'aménagement des zones d'expansion des crues, une convention a été signée entre l'USAN et la SAFER le 16 octobre 2014 pour réaliser une étude d'impact au niveau foncier des aménagements envisagés dans le cadre du PAPI de la Lys.

La DSEF a été mobilisée pendant l'année 2014 pour la mise en œuvre de la procédure d'expropriation sur les digues de la ZEC de Borre afin d'obtenir l'arrêté de cessibilité des parcelles et l'ordonnance d'expropriation. Par ailleurs, les surfaces déjà acquises dans les bassins font l'objet d'un plan de gestion qui est en cours de rédaction afin d'organiser l'entretien de ces espaces pour les années à venir. Une convention temporaire de fauche a été passée avec un agriculteur en juillet 2014 pour 3 mois.



3) Les projets Européens « INTERREG IV »

SEDIMENT

Le projet SEDIMENT s'est terminé en fin d'année 2014. Suite au dossier de Déclaration d'Intérêt Général réalisé par la Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas-de-Calais, les travaux de lutte contre l'érosion des sols ont pu avoir lieu en mars/avril 2014.

- Les travaux ont été réalisés le long des pourtours des parcelles et des rives de la Boeschève Becque.
- 120 mètres linéaires de clayonnage pour stabiliser les berges et limiter l'érosion
- 60 mètres de fascines
- 686 mètres de haies en pourtours des parcelles
- 1 aménagement de mare



LUPIN

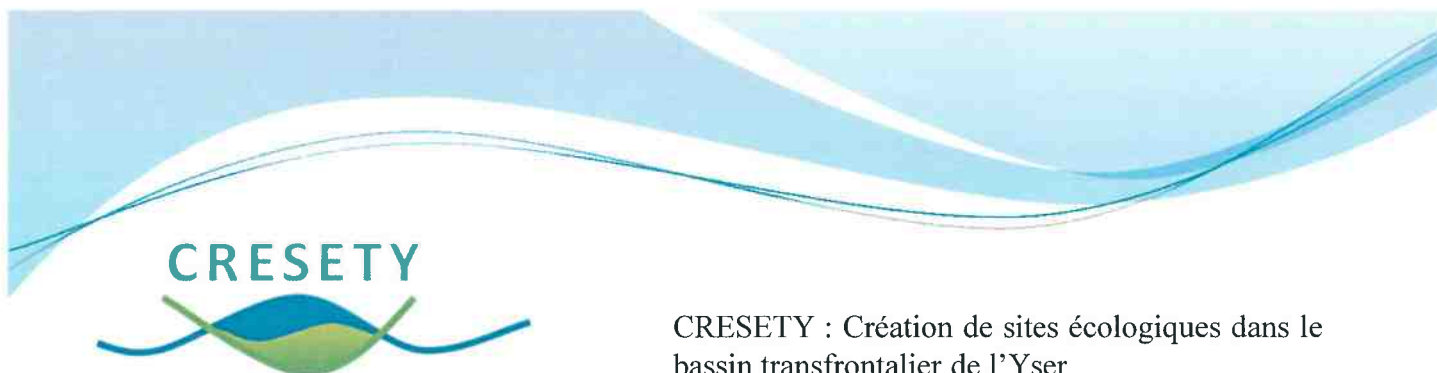
Le projet LUPIN s'est achevé en fin d'année 2014. La lutte contre les espèces invasives est essentielle pour le maintien de la biodiversité de nos cours d'eau. Plusieurs actions de lutte ont eu lieu en 2014 sur l'Hydrocotyle, la Renouée et la Balsamine sur l'ensemble des territoires.

Renouée du Japon



Hydrocotyle fausse-renoncule





Le projet CRESETY est un projet du programme transfrontalier INTERREG IV. L'USAN est chef de file de ce projet en partenariat avec la Province de Flandre Occidentale. L'objectif est de réaliser des zones d'expansion des crues naturelles dans le bassin versant de l'Yser et plus particulièrement sur la Vleter Becque et la Steenaert Becque.

Au total, les 4 zones d'expansions des crues créées en Flandre Belge et en France permettront de stocker un volume de 82 345 m³ au moment des crues. Le reste du temps, ces zones favorisent la biodiversité du secteur. A Poperinge et Noordpeene, des aménagements pédagogiques sensibiliseront les habitants.

Les travaux du projet CRESETY ont été terminés en fin d'année 2014. Une brochure sur les travaux a été publiée.



4) La Lutte contre les rats musqués

BILAN D'ACTIVITE PREMIER SEMESTRE 2014

I - RESULTAT DES PRISES

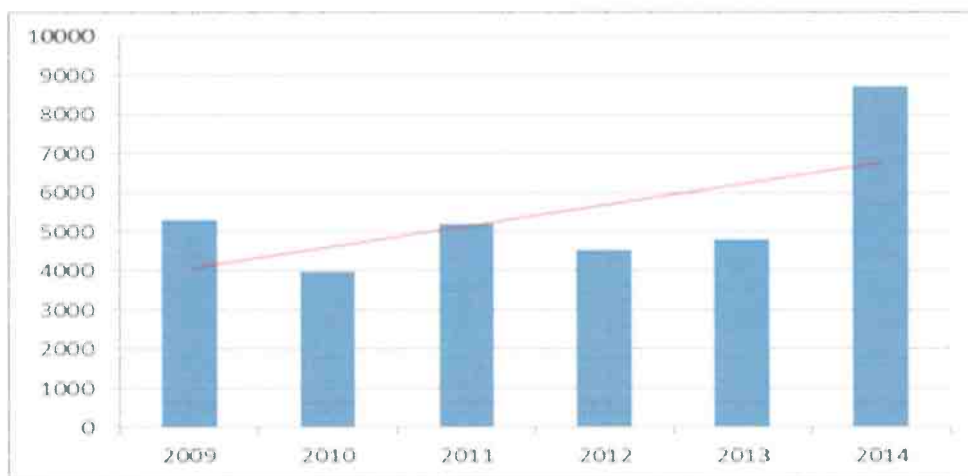
➤ Evolution des captures

Le total des prises du premier semestre 2014 est de 8717. C'est de loin le record de prises sur les 6 premiers mois de l'année, avec une hausse de 81% par rapport au premier semestre 2013.

Evolution des prises 1^{ers} semestres

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1 ^{er} semestre	5302	3977	5188	4532	4806	8717
Evolution		- 25%	+ 30%	- 12%	+ 6%	+81%

Graphique de la tendance générale : hausse brutale en 2014



Les conditions climatiques sont naturellement la cause de cette explosion des prises au premier semestre 2014 :

Les températures sont restées très douces tout l'hiver et le printemps a démarré rapidement au cours du mois de mars.

La pluviométrie, la neige ou des événements climatiques exceptionnels n'ont pas perturbé l'activité des piégeurs.

Ces conditions n'ont pas non plus perturbé l'activité des rats musqués, leurs déplacements, leur alimentation ou encore leur période de reproduction.

➤ Répartition mensuelle des prises

La répartition mensuelle des prises reste plus ou moins homogène jusqu'à juin. En effet, l'hiver ne semble pas avoir eu d'impact sur le niveau des prises, comme c'est habituellement le cas.

	janvier	Février	mars	avril	mai	juin	TOTAL
2014	1140	1036	1394	1179	1370	2598	8717
2013	436	435	853	1031	917	1134	4806
Evol.	+161%	+138%	+63%	+14%	+49%	+129%	+81%

L'influence de la pluviométrie semble plus marquante en janvier et février. Même si le cumul des précipitations est resté dans la moyenne, la pluviométrie a été bien répartie en ce début d'année.



➤ Les prises par secteurs

La composition des secteurs a récemment été modifiée, de manière à répartir les communes adhérentes en 3 secteurs géographiques et à pouvoir faire intervenir plus facilement les piégeurs en binôme si nécessaire.

- 1 - Secteur NORD : Bassin de l'Yser, communes des Monts de Flandres (région de Bailleul),
- 2 - Secteur CENTRE : Bassin de la Bourre, bassin de la Longue Becque, quelques communes de Flandres Lys (Estaires, La Gorgue, Sailly, Steenweerk, Le Doulieu),
- 3 - Secteur SUD : Bassin de la Lys et de la Deûle, bassin de la Libaude, bassin de la Naviette, communes extérieures.

- Le secteur NORD reprend le bassin de l'Yser, traditionnellement le moins infesté. La seule commune de Bailleul représente plus de 24% des prises du secteur (331 sur 1354).
- Les communes qui subissent l'influence de la Lys représentent une grosse partie des captures du secteur CENTRE : Merville (482 prises), La Gorgue (504 prises), Sailly sur la Lys (130 prises), Laventie (657 prises). Les autres communes de la région seront traitées ultérieurement.
- Les prises les plus conséquentes du secteur SUD ont été réalisées sur la Rivière des Layes et les communes qu'elle traverse : Aubers (311 prises), Fromelles (415 prises) et Le Maisnil (182 prises), ou encore La Chapelle d'Armentières (200 prises). Les 2 premières communes citées ci-dessus comptent également un nombre conséquent d'étangs et de mares.
- Les réclamations des communes et la charge de travail, notamment sur les secteurs CENTRE et SUD, ont été tels que **2 piègeurs intérimaires** sont venus renforcer les effectifs de l'USAN pendant 3 mois.
- Les agents du secteur NORD ont été affectés, au printemps, à la fabrication de pièges et à l'entretien du matériel, ce qui explique le niveau des captures en avril et mai.

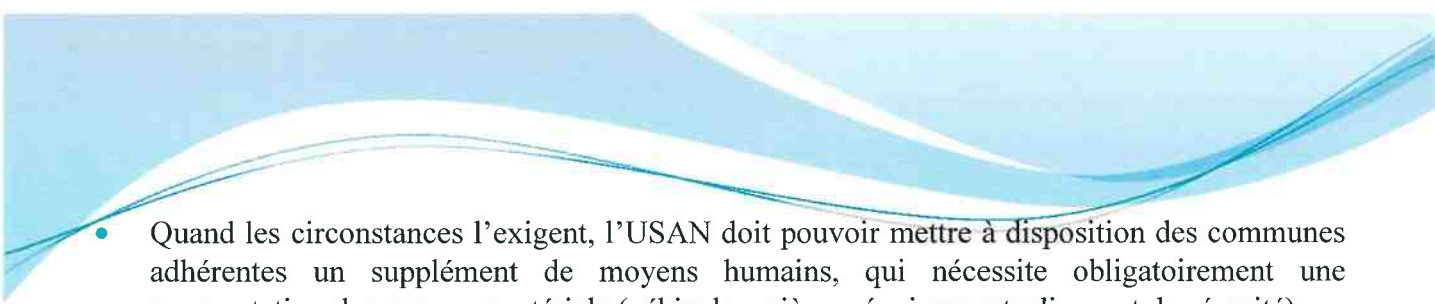
Répartition des prises par secteur

	<i>janvier</i>	<i>fevrier</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	TOTAL
SECT NORD	104	192	280	180	122	476	1354
SECT CENTRE	605	421	604	561	410	1166	3767
SECT SUD	431	423	510	438	838	956	3596
TOTAL	1140	1036	1394	1179	1370	2598	8717

➤ Bilan du semestre

Le total des prises de ce premier semestre 2014 a atteint un niveau exceptionnel. Le second semestre s'annonce tout aussi conséquent. Cette infestation record appelle naturellement quelques remarques :

Les disparités entre régions sont toujours aussi marquées : 100 communes sur 131 adhérentes auront été traitées ce semestre. 6 d'entre elles affichent plus de 300 prises, tandis que 16 en affichent moins de 10.

- 
- Quand les circonstances l'exigent, l'USAN doit pouvoir mettre à disposition des communes adhérentes un supplément de moyens humains, qui nécessite obligatoirement une augmentation des moyens matériels (véhicules, pièges, équipements divers et de sécurité).
 - Malgré la charge de travail, la sécurité des piégeurs travaillant souvent seuls ne doit pas être négligée. L'USAN a récemment investi dans l'achat d'un système d'alerte pour travailleurs isolés.
 - La prolifération du rat musqué a eu une conséquence inattendue : des foyers ont été repérés dans des zones géographiques où jamais un rat musqué n'avait jusqu'à présent élu domicile. C'est tout particulièrement le cas de la commune de Berthen, où 13 prises ont été effectuées sur les Monts de Flandres, alors qu'aucun rat n'y a jamais été capturé.

II – PRISES EN ZONE FRONTALIERE

➤ Opérations coup de poing du projet « CARTORA »

Dans le cadre de la prolongation du programme CARTORA, la brigade flamande de lutte contre le rat musqué est intervenue sur le territoire de l'USAN, pour une campagne de prospection sur les 18 communes de la zone frontalière, puis pour une opération « coup de poing » sur une zone de 1Km².

- Campagne de prospection : **du 19 mai au 3 juin 2014**
- Opération « coup de poing » : **du 4 au 6 juin 2014**
- Secteur d'intervention : Commune de NIEPPE, au nord-ouest de la zone commerciale de l'Epinette
- Résultat : **60 prises**

➤ Total des prises en zone frontalière

- Les prises en zone frontalière, sur les 18 communes concernées, s'élèvent à 1097 pour ce premier semestre 2014. La progression des prises est globalement régulière depuis quelques années, mais toujours aussi hétérogène selon les secteurs géographiques.
- **Communes de la Lys** : Ce secteur a été entièrement traité au premier semestre. L'évolution des prises est très hétérogène.
- **Communes des monts de Flandre** : L'infestation ne concerne traditionnellement que les communes de Bailleul et Nieppe, même si d'autres communes affichent des prises certes faibles, mais inédites.
- **Communes du bassin de l'Yser** : Ce secteur est traditionnellement le moins infesté. Aucune tendance ne se dégage de l'évolution des captures par commune.

Tableau des prises en zone frontalière

	1 ^{er} sem 2012	1 ^e sem 2013	1 ^e sem 2014
COMMUNES DES MONTS DE FLANDRE			
Bailleul	270	247	331
Berthen	4	0	13
Boeschepe	0	0	0
Godewaersvelde	2	0	0
Nieppe	46	0	90
Saint Jans Cappel	2	0	15
TOTAL	324	247	449
COMMUNES DU BASSIN DE L'YSER			
Bambecque	7	7	0
Houtkerque	26	11	42
Oost cappel	7	2	2
Steenvoorde	19	8	2
Winnezeele	3	11	3
TOTAL	62	39	49
COMMUNES DE LA LYS			
Bousbecque	43	60	18
Comines	129	172	181
Deûlémont	60	63	98
Frelinghien	227	117	120
Houplines	133	308	155
Warneton	10	0	27
Wervicq	2	39	0
TOTAL	604	859	599
TOTAL GENERAL	1000	1045	1097

BILAN D'ACTIVITE DEUXIEME SEMESTRE 2014

I - RESULTAT DES PRISES

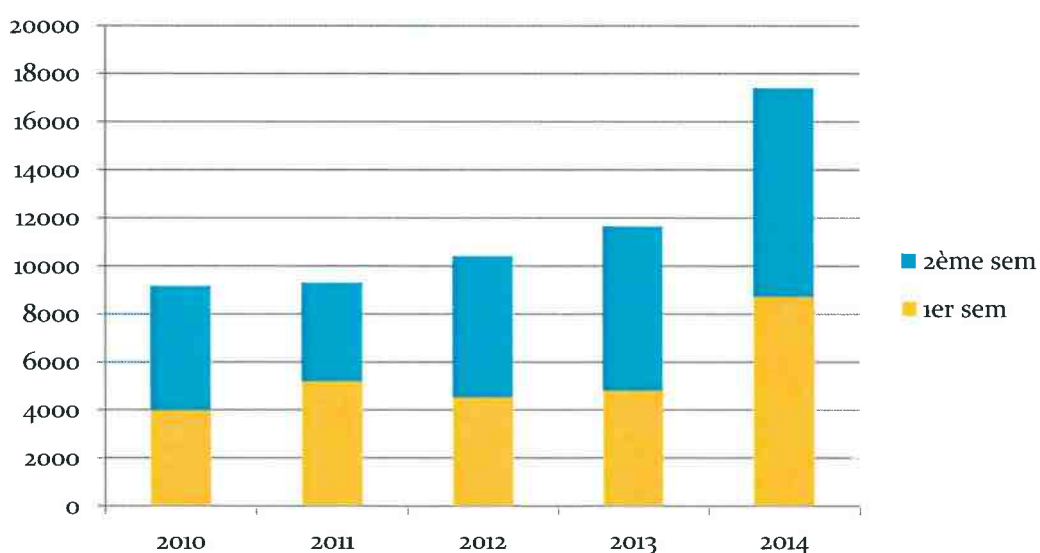
➤ Evolution des captures

Le total des prises du deuxième semestre 2014 est de **8684**. Le total des prises en 2014 s'élève à **17401** : l'année 2014 constitue un record de prises, aussi bien au premier qu'au second semestre, avec une hausse de près de **50%** des captures par rapport à 2013. L'évolution est toutefois plus sensible au premier semestre, du fait des conditions climatiques hivernales particulièrement douces et de l'augmentation provisoire des effectifs en charge de la lutte contre le rat musqué (2 agents intérimaires de mai à juillet).

Comparatif des prises depuis 2010 – Evolution 2013/2014

	2010	2011	2012	2013	2013 / 2014	2014
1er sem	3977	5188	4532	4806	+81,3%	8717
2ème sem	5198	4120	5876	6853	+26,7%	8684
TOTAL	9175	9308	10408	11659	+49,2%	17401

Graphique de la tendance générale : hausse brutale en 2014



➤ **Répartition mensuelle des prises**

La répartition mensuelle des prises est assez homogène au second semestre 2014, et conforme aux tendances saisonnières. (Le résultat exceptionnel de juillet s'explique par le renfort provisoire des effectifs)

Evolution 2^{ème} semestre 2013/2014 des prises

	<i>Juillet</i>	<i>Août⁽¹⁾</i>	<i>Septembre⁽¹⁾</i>	<i>Octobre</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>	<i>TOTAL</i>
2014	2227	1148	954	1971	1370	1014	8684
<i>Nb piégeurs</i>	8 ⁽²⁾	6	5 ⁽³⁾	6	6	6	
2013	957	559	1206	1367	1387	1377	6853
<i>Evol.13/14</i>	+133%	+105%	-21%	+44%	-1%	-26%	+26.7%

- (1) : Août et septembre période des congés
(2) : 2 agents intérimaires supplémentaires
(3) : 1 agent en arrêt pendant 1 mois

L'influence de la météorologie semble avoir été très positive sur les 4 derniers mois de l'année, avec des conditions climatiques automnales assez clémentes. Contrairement à l'été, l'automne n'aura connu aucun événement climatique exceptionnel, perturbant de fait l'activité des piégeurs sur le terrain : Même s'il a plu près de 2 jours sur 3, le cumul des précipitations est resté faible pour de septembre à décembre.

Influence de la pluviométrie sur les prises 2^{ème} semestre 2014

	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Septembre</i>	<i>Octobre</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Jours de pluie</i>	16	24	12	19	18	20	109
<i>jours sans pluie</i>	15	7	18	12	12	11	75
<i>% jours de pluie</i>	52%	77%	40%	62%	60%	65%	69%
<i>cumul (mm)</i>	98	120	49	51	60	62	440

Source Météo France, statistiques de la station de Lille-Lesquin



➤ Les prises par secteurs

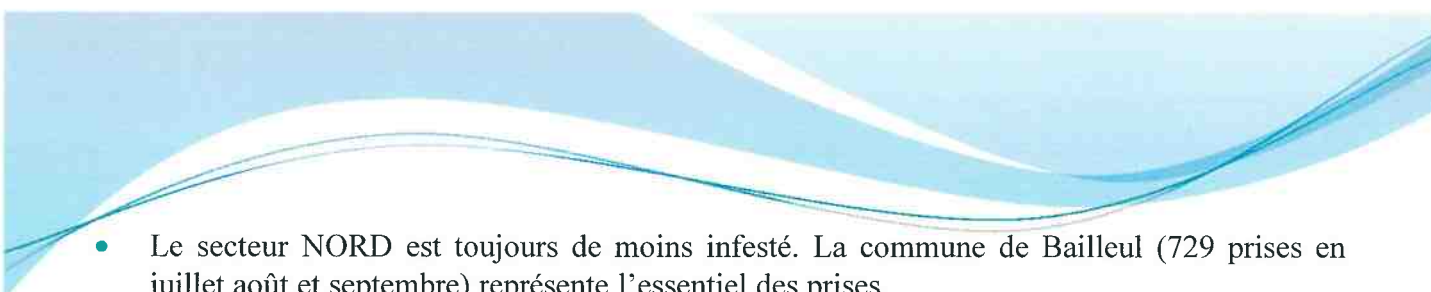
1 - Secteur NORD : Bassin de l'Yser, communes des Monts de Flandres (région de Bailleul),

2 - Secteur CENTRE : Bassin de la Bourre, bassin de la Longue Becque, quelques communes de Flandres Lys (Estaires, La Gorgue, Saily, Steenweerck, Le Doulieu) et du Pas de Calais (Laventie, Fleurbaix, SailyS/Lys),

3 - Secteur SUD : Bassin de la Lys et de la Deûle, bassin de la Libaude, bassin de la Naviette, communes extérieures.

Répartition des prises par secteur

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Secteur Nord	654	279	203	325	206	180	1847
Secteur Centre	451	461	233	829	583	542	3099
Secteur Sud	1122	408	518	817	581	292	3738
TOTAL	2227	1148	954	1971	1370	1014	8684

- 
- Le secteur NORD est toujours de moins infesté. La commune de Bailleul (729 prises en juillet août et septembre) représente l'essentiel des prises.
 - Les plus fortes prises du secteur CENTRE ont été réalisées sur quelques communes voisines : Saily sur la Lys (164 prises), Laventie (584 prises), Le Doulieu (274 prises) Steenwerck (306 prises) et surtout Estaires (1121 prises). La tendance du reste de secteur, notamment le bassin de la Bourre, est plutôt à la stagnation.
 - Le secteur SUD est une nouvelle fois le plus infesté, avec en particulier ce semestre, la région des Weppes : Bois Grenier (491 prises), Aubers (222 prises), Herlies (316 prises) et Radinghem (196 prises). L'infestation semble générale avec une augmentation des prises dans des zones jusqu'à présent plus ou moins maîtrisées : Les communes extérieures comme Baisieux (79 prises), Willems (60 prises), ou les communes proches de la métropole lilloise, plutôt urbaines, comme Wambrechies (145 prises), Wavrin (73 prises) ou Santes (65 prises).

➤ Bilan de l'année 2014

Le total des prises de ce second semestre 2014 a à nouveau atteint un niveau exceptionnel : Après un premier semestre record, le nombre de captures n'a baissé que de 33 prises. Sur l'année, les disparités entre régions sont encore plus marquées, avec pour la première fois **3 communes affichant plus de 100 prises** : Estaires (1299 prises), Laventie (1290 prises) et Bailleul (1060 prises).

>1000	500 à 1000	250 à 500	150 à 250	50 à 250	10 à 50	<10
3	5	10	18	33	42	19

D'une manière générale, les conditions climatiques de l'hiver 2014 ont eu un impact durable sur la prolifération du rat musqué, sur l'ensemble de l'année. Et leurs effets seront très probablement encore visibles pendant l'année 2015. L'infestation, les besoins humains et matériels, les dégâts aux berges, aux infrastructures ou aux récoltes, tous les enjeux de la lutte contre le rat musqué seront déterminés par les conditions climatiques de l'hiver 2015.

II – PRISES EN ZONE FRONTALIERE

Les prises en zone frontalière, sur les 18 communes concernées, s'élèvent à 994 pour ce second semestre 2014, et à 2091 pour l'année 2014. La progression globale des prises sur cette zone frontalière enregistre également une hausse remarquable, de l'ordre de +40% par rapport à 2013.

- **Communes de la Lys** : Ce secteur est le seul à enregistrer une baisse des captures, mais reste le plus infesté.
- **Communes des monts de Flandre** : Une grosse progression en 2014 pour ce secteur où l'infestation concerne toujours essentiellement la commune de Bailleul. On comptabilise toutefois cette année des prises réalisées sur des communes jusqu'ici épargnées par le rat musqué (Godewaersvelde et Berthen).
- **Communes du bassin de l'Yser** : Légère progression cette année pour ce secteur de l'Yser aval, mais aucune tendance générale ne se dégage sur le long terme.

Tableau des prises en zone frontalière

	1 ^{er} sem 2014	2e sem 2014	année 2014	Année 2013	Année 2012
COMMUNES DES MONTS DE FLANDRE					
Bailleul	331	729	1060	414	479
Berthen	13	18	31	0	8
Boeschepe	0	0	0	0	0
Godewaersvelde	0	31	31	0	2
Nieppe	90	33	123	88	147
Saint Jans Cappel	15	0	15	15	18
TOTAL	449	811	1260	517	654
COMMUNES DU BASSIN DE L'YSER					
Bambecque	0	0	0	13	17
Houtkerque	42	39	81	50	53
Oost cappel	2	0	2	2	7
Steenvoorde	2	22	24	13	88
Winnezeele	3	19	22	18	28
TOTAL	49	80	129	96	193
COMMUNES DE LA LYS					
Bousbecque	18	0	18	60	43
Comines	181	40	221	177	129
Deûlémont	98	0	98	89	60
Frelinghien	120	36	156	154	227
Houplines	155	27	182	332	133
Warneton	27	0	27	32	40
Wervicq	0	0	0	39	12
TOTAL	599	103	702	883	614
TOTAL GENERAL	1097	994	2091	1496	1461

II. Direction des Infrastructures Hydrauliques - Bilan de travaux 2014

I. Drainage.

a) GRT GAZ

Les travaux de rétablissement des réseaux de drainage agricole se sont achevés le 30 septembre.

Ces travaux se sont réalisés sur les communes de Blaringhem, Lynde, Ebblinghem, Renescure, Bavinchove, Zuytpeene, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck et Bollezele.

Ces travaux concernaient la pose de drains et de collecteurs dans les emprises du chantier.
Le montant final des travaux s'est élevé à la somme de 1 894 889,36 € HT.



b) ASAD Nord de France

Aucune demande de travaux de drainage n'a été faite par les exploitants agricoles.

II. Comité de bassin de la Bourre

1. ZEC de Borre

□ Phase n°1

Les travaux de construction des ZEC n° 1, 2, 3 et 4 se sont achevés au mois de novembre.

Montant des dépenses = 2 097 173.43 € HT.

□ Travaux : 1 986 829.00 € HT

□ Maître d'œuvre : 108156.05 € HT

□ Coordination SPS : 2188.38 € HT

Ces travaux consistaient à la réalisation de quatre zones contiguës sur les communes de Borre, Hazebrouck et de Vieux Berquin permettant de stocker un volume d'eau de 550 000 m³ issue de la Borre becque sur une superficie de 50 Ha.



Travaux de constitution des nouvelles digues

Cet hiver, au mois de janvier, les ZEC ont bien fonctionnées même si celle-ci ne sont pas entièrement opérationnelle.



Crue du 15 janvier 2015 – ZEC n°4

□ Phase n°2

Les études de conceptions de consolidation des digues existantes et des deux vannages sont terminées. Les travaux qui sont réalisés par le groupement d'entreprises Guintolli / Duval sont en cours de réalisation

Montant prévisionnel des dépenses = 4 134 065 € HT.

- Travaux : 3 884 285 € HT
- Maître d'œuvre : 247 050 € HT
- Coordination SPS : 2 730 € HT

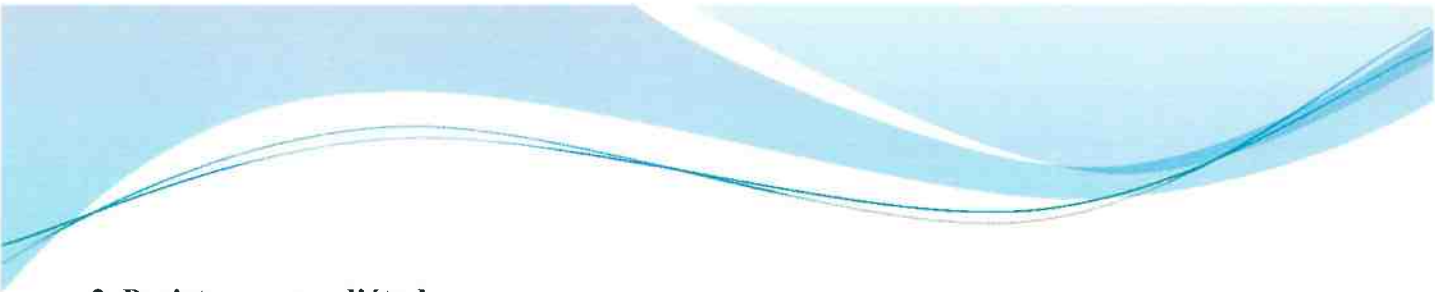


2. Station de pompage de Thiennes

Les travaux de rénovation de la station sont en cours de réalisation. Ceux-ci consistent au remplacement des passerelles métalliques rouillées, à la mise en sécurité des organes de pompage et à la création d'une rampe d'accès.



Les travaux ont été confiés à l'Entreprise Lebleu pour un montant prévisionnel des dépenses de 119 712.00 € HT.



3. Projet en cours d'étude

a. Projets d'aménagement de Steenbecque : Ce projet consiste à réaliser une zone d'expansion de crue sur la Petite Steenbecque en amont de la Rue du Groendal Haut à Steenbecque.

b. Projets d'aménagement de Sercus : Ce projet consiste à aménager une zone d'expansion de crue sur la Zercle Becque en amont de la commune de Sercus et des travaux d'aménagement contre les ruissellements.

c. Projet de modernisation du système de télégestion à distance de la station de pompage de Thiennes : Ces travaux consiste à la modernisation du système informatique existant « Perax » au profit du système « Sofrel » à l'instar du barrage des capucins à Merville.

d. Projet « Grand Dam » :

Cette opération comprend :

- ☐ Le déplacement le vannage du grand dam ;
- ☐ La création de deux rivières de contournement au droit des barrages du « Grand Dam » et de « la Motte au bois » ;
- ☐ La modernisation de la prise d'eau « VNF » à Thiennes ;
- ☐ L'adaptation de la programmation du barrage des capucins à Merville.

III. Comité de bassin de l'YSER :

1. Projet CRESETY

Le projet « CRESETY » consiste à la réalisation de 3 bassins de rétention sur les communes de Noordpeene, Godewaersvelde et de Boëschepe.

Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise Lebleu et se sont achevés au mois de mai.



Les travaux de plantation ont été réalisés par l'entreprise SNB et se sont achevés au mois de novembre.



Montant des dépenses = 447 827.22 € HT.

- Travaux : 439 190.22 € HT
- Coordination SPS : 2 692.00 € HT
- Etude géotechnique : 5 945.00 € HT

2. Projet en cours d'études

- a. Projets d'aménagement de Terdeghem-Steenvoorde : Ce projet consiste à réaliser deux zones d'expansion de crue sur la Moe Becque entre Terdeghem et Steenvoorde.
- b. Projets d'aménagement d'Arnèke : Ce projet consiste à réaliser un bassin de rétention sur la Pis Becque en amont de la voie ferrée Hazebrouck/Dunkerque.

IV. Comité de bassin de LYS DEULE : Projet « Pont Vershave »

Le projet « Pont Vershaeve » consiste à réaliser un ouvrage hydraulique de franchissement sur la rivière des layes à Aubers pour faciliter l'amenée et le repli du matériel d'entretien.

Ce pont a été réalisé au mois de juillet par l'entreprise Lebleu.

Montant des dépenses = 24 272.00 € HT



V. Comité de bassin de LA BECQUE DE SAINT JANS :

Le projets d'aménagement de La Grand Becque de Saint Jans consiste à réaliser une zone d'expansion de crue sur la Grande Becque de Saint Jans Cappel en aval du chemin de Berthen au Mont Noir et en limite communale de Saint Jans Cappel/Berthen.

Ces études ont déjà est présenté aux élus par le SYMSAGEL et celles-ci sont en cours de finalisation.

III. Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Réseaux: Bilan de travaux 2014

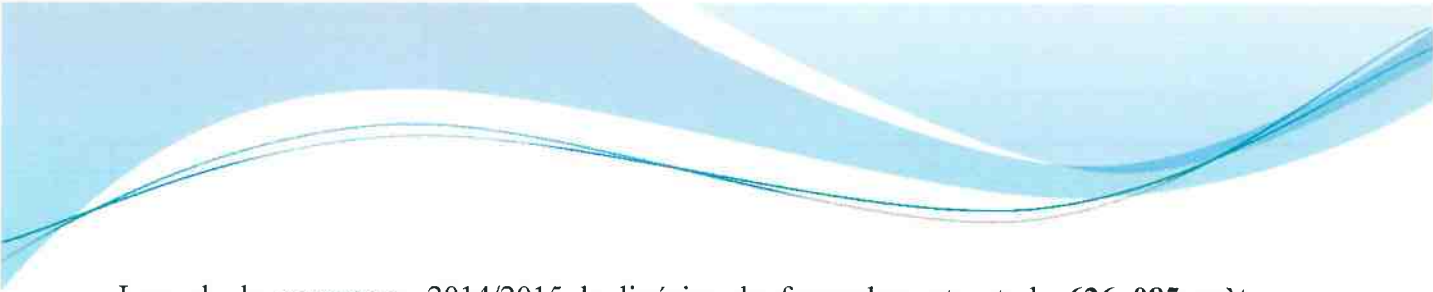
1. Travaux d'entretien

1.1 Le faucardement

Ce travail est réalisé par une pelle hydraulique équipée d'un panier faucardeur. Il consiste à faucher la végétation encombrante du lit du cours d'eau.

Le faucardement est assuré principalement en période automne / hiver assurant ainsi l'évacuation optimale des eaux en période la plus sujette aux inondations. Un faucardement d'été est assuré sur quelques cours d'eau afin d'éviter les débordements lors des orages estivaux.





Lors de la campagne 2014/2015 le linéaire de faucardement est de **626 085 mètres** sur l'ensemble du territoire de l'USAN.

Le faucardement est réalisé en régie et par des entreprises pour un montant total de : **792 314,92 € ttc.**

1.2 Entretien manuel des cours d'eau

Actuellement l'USAN dispose de 5 agents qui interviennent sur son périmètre.

Ces deux équipes assurent une surveillance régulière de l'ensemble du réseau et entretiennent les cours d'eau par méthodes douces.



Nettoyage attentif du cours d'eau, enlèvement d'embâcles.

- Elagage/abattage/fauche.
- Entretien des bassins (fauche/taille des haies).
- Curage de cours d'eau plaqués.
- Entretien et réfection d'ouvrage.
- Gestion d'espèces indésirables (renouée du Japon...)
- Renforcement par génie végétal, (fascinage, clayonnage, boudin de coco...)
- Entretien des aménagements anti-érosion.



2. Travaux de restauration

2.1 Le dévasement

C'est un travail de restauration de cours d'eau réalisé pour résoudre un dysfonctionnement hydro morphologique.

Aujourd'hui, le reprofilage n'est plus possible, néanmoins dans le cadre de travaux écologiques il peut être envisagé sous certaines conditions.

Pour l'année 2014, il a été réalisé **3915 mètres** de dévasement.

2.2 Défense de berges

Il s'agit d'assurer le maintien des berges par diverses techniques.

On distingue 3 catégories de renforcements de berges :

- Le tunage bois, consiste en la pose de pieux et de planches en pied de berges, il, peut s'accompagner d'un marnage du talus.

Pour l'année 2014, il a été réalisé 373 mètres de tunage.

- L'enrochement est préconisé notamment, sur des « encoches » d'érosion importantes. Des rochers de 100 à 500 kg sont déposés et serrés dans les berges (voir photo ci-dessous).

Pour l'année 2014, il a été réalisé 979,8 tonnes d'enrochements.



Des techniques par génie végétal peuvent être envisagées dans certaines configurations de berges.

L'utilisation de branches de saules vivants en fagot ou en tressage (fascinage et clayonnage) permet de fixer les berges par l'enracinement du végétal (voir photo ci-dessous).



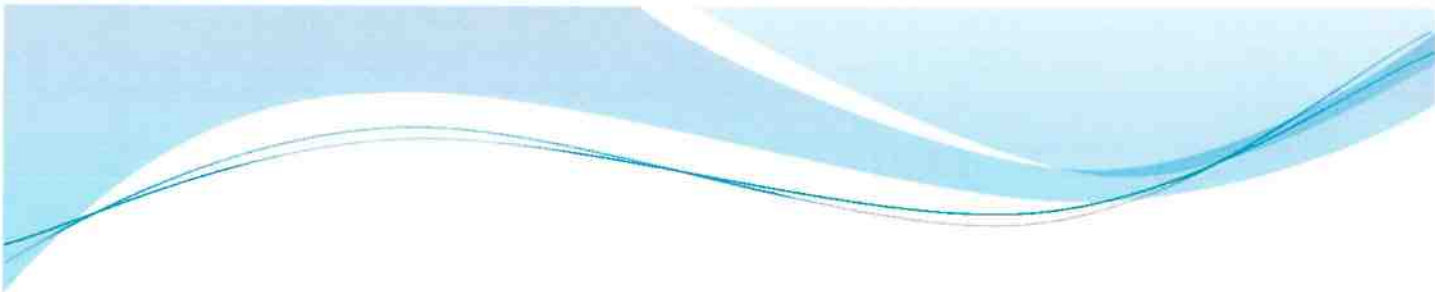
Pour l'année 2014, il n'a pas été réalisé de défenses de berges par génie végétal.

2.3 Travaux divers

- Pose de 2 ouvrages de Ø 1 000 mm.
- Pose d'un ouvrage de Ø 600 mm.
- Démontage / remontage d'un ouvrage Ø 1 000 mm.
- Démontage / remontage d'un ouvrage Ø 1 500 mm.
- Démontage d'un ouvrage de Ø 1 000 mm.
- Démontage d'une passerelle.
- Abattage de 2 arbres.

L'ensemble des travaux de restauration s'élève à 223 725.50 € ttc.

- Le montant des travaux en régie s'élève à 44 605.94 € ttc.
- Le montant des travaux par entreprise s'élève à 179 119.56 € ttc.



3^{ème} Partie

Rapport Financier

I. Budget de l'USAN

Présentation Générale du Compte administratif 2014

1/Vue d'ensemble	page 46
2/ Section de fonctionnement – Chapitres	page 47
3/ Section d'investissement – Chapitres	page 48

II. Budget annexe de l'USAN

Présentation Générale du Compte administratif 2014

1/Vue d'ensemble	page 49
2/ Section de fonctionnement – Chapitres	page 50
3/ Section d'investissement – Chapitres	page 51

III. Liste des marchés publics

page 52

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	A 2 824 198,73	G 3 835 069,95
	Section d'investissement	B 3 364 585,74	H 4 980 231,80

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 3 569 722,19
	Report en section d'investissement (001)	D 2 662 952,96	J

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D 8 851 737,43	=G+H+I+J 12 385 023,94
-----------------------------------	-----------------------	------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 5 545 700,00	L 3 586 400,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 5 545 700,00	=K+L 3 586 400,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 824 198,73	= G+I+K 7 404 792,14
	Section d'investissement	=B+D+F 11 573 238,70	= H+J+L 8 566 631,80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 14 397 437,43	= G+H+I+J+K+L 15 971 423,94

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 068 000,19	673 244,01	52 454,27		342 301,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 690 000,00	1 435 941,18			254 058,82
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	457 000,00	385 791,25	3 100,00		68 108,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		3 215 000,19	2 494 976,44	55 554,27		664 469,48
66	Charges financières	290 000,00	140 671,31			149 328,69
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	650,00			9 350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 525 000,19	2 636 297,75	55 554,27		833 148,17
023	Virement à la section d'investissement	3 533 722,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	145 000,00	132 346,71			12 653,29
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 678 722,00	132 346,71			3 546 375,29
TOTAL		7 203 722,19	2 768 644,46	55 554,27		4 379 523,46
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00				4 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	260 000,00	249 423,23			10 576,77
73	Impôts et taxes		2 941 442,51			-2 941 442,51
74	Dotations et participations	3 267 000,00	377 450,00	166 860,18		2 722 689,82
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00	22 085,35			-1 085,35
Total des recettes de gestion courante		3 552 000,00	3 590 401,09	166 860,18		-205 261,27
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 000,00	742,74			1 257,26
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 554 000,00	3 591 143,83	166 860,18		-204 004,01
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	77 065,94			2 934,06
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		80 000,00	77 065,94			2 934,06
TOTAL		3 634 000,00	3 668 209,77	166 860,18		-201 069,95
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 569 722,19				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	524 804,16	135 584,36	277 300,00	111 919,80
204	Subventions d'équipement versées	426 387,00	246 139,41	91 000,00	89 247,59
21	Immobilisations corporelles	548 247,10	184 456,56	82 000,00	281 790,54
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	8 263 887,42	2 286 081,44	5 095 400,00	882 405,98
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	9 763 325,68	2 852 261,77	5 545 700,00	1 365 363,91
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	370 000,00	292 591,21		77 408,79
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	370 000,00	292 591,21		77 408,79
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 133 325,68	3 144 852,98	5 545 700,00	1 442 772,70
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	77 065,94		2 934,06
041	Opérations patrimoniales	144 000,00	142 666,82		1 333,18
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	224 000,00	219 732,76		4 267,24
	TOTAL	10 357 325,68	3 364 585,74	5 545 700,00	1 447 039,94
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	2 662 952,96			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	5 474 742,34	1 737 190,49	3 586 400,00	151 151,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 299 999,98	2 500 000,00		799 999,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours		2 242,69		-2 242,69
	Total des recettes d'équipement	8 774 742,32	4 239 433,18	3 586 400,00	948 909,14
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	50 000,00	93 970,77		-43 970,77
1068	Excédents de fonct. capitalisés	371 814,32	371 814,32		
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00			
	Total des recettes financières	422 814,32	465 785,09		-43 970,77
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	9 197 556,64	4 705 218,27	3 586 400,00	904 938,37
021	virement de la section de fonctionnement	3 533 722,00			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	145 000,00	132 346,71		12 653,29
041	Opérations patrimoniales	144 000,00	142 666,82		1 333,18
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 822 722,00	275 013,53		13 986,47
	TOTAL	13 020 278,64	4 980 231,80	3 586 400,00	918 924,84
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 274 265,41	G 321 797,26
	Section d'investissement	B 910 323,08	H 814 941,69

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 402 349,69
	Report en section d'investissement (001)	D 214 254,33	J

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D 1 398 842,82	=G+H+I+J 1 539 088,64
-----------------------------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 50 000,00	L 306 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 50 000,00	= K+L 306 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 274 265,41	= G+I+K 724 146,95
	Section d'investissement	=B+D+F 1 174 577,41	= H+J+L 1 120 941,69
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 448 842,82	= G+H+I+J+K+L 1 845 088,64

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	10 049,69	3 034,45			7 015,24
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	251 000,00	239 216,78			11 783,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	261 049,69	242 251,23			18 798,46
66	Charges financières	36 000,00	32 014,18			3 985,82
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	307 049,69	274 265,41			32 784,28
023	Virement à la section d'investissement	418 300,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	418 300,00				418 300,00
	TOTAL	725 349,69	274 265,41			451 084,28
	Pour information					
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...	319 000,00	318 054,87			945,13
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	3 742,39			257,61
	Total des recettes de gestion courante	323 000,00	321 797,26			1 202,74
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	323 000,00	321 797,26			1 202,74
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	323 000,00	321 797,26			1 202,74
	Pour information					
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	402 349,69				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	105 000,00	102 262,25		2 737,75
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	105 000,00	102 262,25		2 737,75
45...	Total des opé. pour compte de tiers	1 451 501,13	808 060,83	50 000,00	593 440,30
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 556 501,13	910 323,08	50 000,00	596 178,05
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	1 556 501,13	910 323,08	50 000,00	596 178,05
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	214 254,33			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés	184 706,70	184 706,70		
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	184 706,70	184 706,70		
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	1 167 748,76	630 234,99	306 000,00	231 513,77
	Total des recettes réelles d'investissement	1 352 455,46	814 941,69	306 000,00	231 513,77
021	virement de la section de fonctionnement	418 300,00			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	418 300,00			
	TOTAL	1 770 755,46	814 941,69	306 000,00	231 513,77
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Direction des Moyens de la Collectivité

Les marchés publics:

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2014

Article 133 du code des marchés publics

Titulaire du marché	Code Postal et Ville	Objet du marché	Montant du marché HT	Date de notification
MARCHES DE FOURNITURES				
Tranche de prix compris entre 20 000€ HT et 89 999,99€ HT				
MITSUBISHI	59160 LOMME	Pick up	22 200,91 €	22/05/2014
SAS NOREMAT	54714 LUDRES	Epareuse + broyeur polyvalent	40 249,20 €	02/06/2014
MARCHES DE SERVICES				
Tranche de prix compris entre 20 000€ HT et 89 999,99€ HT				
JVS	51013 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX	Informatique Lot 1	Maxi : 15 000 €	15/05/2014
JVS	51013 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX	Informatique Lot 2	Maxi : 30 000 €	15/05/2014
SERIANIS	80003 AMIENS CEDEX	Informatique Lot 3	Maxi : 15 000 €	15/05/2014
SARL AIRELE	59286 ROOST-WARENDIN	Prélèvements et analyses	Maxi: 75 000 €	11/06/2014
CNP ASSURANCES	75716 PARIS	Assurances, Prestations statutaires	30 412,00 €	29/09/2014
Tranche de prix compris entre 90 000€ HT et 4 999 999,99€ HT				
EGIS EAU	78286 SAINT QUENTIN EN YVELINES	Analyses Multicritères sur le bassin versant de l'Yser	130 708 €	30/10/2014
MARCHES DE TRAVAUX				
Tranche de prix compris entre 20 000€ HT et 89 999,99€ HT				
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	Réalisation de travaux pont Verschaeve	24 280 €	13/05/2014
Tranche de prix compris entre 90 000€ HT et 4 999 999,99€ HT				
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	Travaux d'aménagement de cours d'eau	Maxi: 150 000 €	04/04/2014
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	Station de Thiennes	119 712 €	25/09/2014
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	Travaux d'aménagement de cours d'eau	Maxi : 200 000 €	09/12/2014